

Province de Québec  
Municipalité de Saint-Michel-des-Saints  
Saint-Michel-des-Saints  
M.R.C. de Matawinie

18-12-2006 À une assemblée régulière des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Michel-des-Saints, tenue à la salle Paul Beaulieu, au 390, rue Matawin, le dix-huitième jour de décembre deux mille six (2006) à 19H00.

À laquelle étaient présents:

Jean-Pierre Bellerose, maire,  
Nicole Cantara, François Dubeau, Daniel Bellerose, Guylaine Gagné et  
Richard Gilbert conseillers(ères), Guylain Archambault, inspecteur municipal  
et Alain Bellerose, directeur général.

Avant de débiter l'assemblée M. Jean-Pierre Bellerose, maire, demande un moment de recueillement.

M. Jean-Pierre Bellerose, maire, invite les personnes de l'assistance à une période de questions.

327-2006 Proposé par Guylaine Gagné

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter ordre jour D'accepter l'ordre du jour et divers sujets pourront être ajoutés au VARIA.

ADOPTÉE

328-2006 Proposé par Daniel Bellerose

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

accepter PV D'accepter le procès-verbal de l'assemblée tenue le 20 novembre 2006.

ADOPTÉE

329-2006 Proposé par Richard Gilbert

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter comptes D'accepter les comptes ci-dessous et d'en autoriser les paiements.

#### MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL-DES-SAINTS

#### LISTE DES DÉBOURSÉS EFFECTUÉS DURANT LE MOIS

Période de novembre 2006.

<u>No. chèque</u>	<u>Nom</u>	<u>Montant</u>
1617	Bell Canada	982.30 \$
1618	Camping Québec	56.98 \$
1619	Conseil central de Lanaudière	500.00 \$
1620	Hydro-Québec	3,148.71 \$

**TOTAL :** **4,687.99 \$**

Salaires	39,163.39 \$
Frais de banque	120.00 \$
Remboursement (cap. & int.)	11,581.11 \$

**TOTAL :** **54,037.56 \$**

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL-DES-SAINTS  
LISTE DES DÉBOURSÉS EFFECTUÉS DURANT LE MOIS

Période de Décembre 2006.

1621	Fédération Québécoise	165.57 \$
1622	Hydro-Québec	1,260.26 \$
1623	Ministère du Revenu du Québec	11,085.75 \$
1624	Receveur Général du Canada	4,966.14 \$
1625	Télus mobilité	500.48 \$

**TOTAL :** **17,978.20 \$**

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL-DES-SAINTS

LISTE DES DÉBOURSÉS – CONSEIL DU 18 DECEMBRE 2006

<u>No. Chèque</u>	<u>Nom :</u>	<u>Montant</u>
1626	Agritex St-Roch	172.52 \$
1627	André Laporte & Ass.	866.77 \$
1628	Atelier JP Inc.	1,867.27 \$
1629	Beausoleil Gaston	849.78 \$
1630	Bellerose Réal	11.95 \$
1631	Bell-Gaz Ltée	632.23 \$
1632	Bellerose Alain	92.00 \$
1633	Bell Canada	85.81 \$
1634	BLR Motorisé inc.	120.44 \$
1635	Boc Canada Ltée	12.19 \$
1636	Boisjoli Transport inc.	255.27 \$
1637	Camions Inter-Anjou inc.	112.70 \$
1638	Carrière Claudine	300.00 \$
1639	Certilab	305.38 \$
1640	Chambre de Commerce	421.62 \$
1641	Charette Gilbert	500.00 \$
1642	Cyrille Frigon	13,562.34 \$
1643	David Lyne	68.22 \$
1644	Defoy Életrique inc.	1,242.94 \$
1645	Dépanneur R. Prud'Homme	83.13 \$
1646	Dunton Rainville	3,128.49 \$
1647	EBI Environnement	13,544.63 \$
1648	Électricien Robert Ménard	291.66 \$
1649	Equip. Industriels Joliette	984.53 \$
1650	Fédération Québécoise	23.50 \$
1651	Fonds de l'information	84.00 \$
1652	Garage Tellier & Fils	248.16 \$
1653	Garage Alain Bruneau	592.54 \$
1654	Généreux Construction	3,959.76 \$
1655	Georges –H. Durand Ltée	229.01 \$
1656	Germain Tessier	569.75 \$
1657	Gilbert Richard	27.60 \$
1658	Gilles Boisvert	734.93 \$

1659	Hydro-Québec	4,509.52 \$
1660	Jobert Inc.	9,571.80 \$
1661	Joliette Ford inc.	801.18 \$
1662	Lanoué Philippe	400.00 \$
1663	L' Ass. des pompiers St-Michel	351.00 \$
1664	La Survivance	4,520.25 \$
1665	Leblanc & Plante Enr.	2,442.63 \$
1666	Le Fonds de Solidarité F.T.Q.	8,456.94 \$
1667	Le Groupe Pétrolier Olco	4,886.11 \$
1668	Les Chaînes de Traction	168.47 \$
1669	Les Entreprises B. Champagne	626.73 \$
1670	Les Forges St-Michel	323.85 \$
1671	Les Pneus Marchand inc.	2,999.45 \$
1672	Les Pneus & Soudures M.B. inc.	62.10 \$
1673	Marc Levasseur	270.71 \$
1674	Mécanique Jecc Ltée	316.74 \$
1675	Médias Transcontinental	507.08 \$
1676	Ministère des Finances	257.53 \$
1677	Morais Carole	117.50 \$
1678	M.R.C. de Matawinie	10,534.00 \$
1679	Pièces d' Auto Joliette inc.	684.72 \$
1680	Portes et Fenêtres Yvon Bordeleau	284.53 \$
1681	Publication CCH Ltée	528.94 \$
1682	Québec Linge	388.45 \$
1683	Rondeau Jean-Georges	757.39 \$
1684	Satelcom inc.	206.08 \$
1685	Services Consultatifs Amco	14.10 \$
1686	Signo Tech inc.	848.24 \$
1687	Strongco inc.	671.15 \$
1688	Techno Diésel inc.	573.32 \$
1689	Univar Canada Ltée	1,851.88 \$
<b>TOTAL :-</b>		<b>104,913.51 \$</b>

#### REGLEMENT D'AQUEDUC

109	Les Services de Gestion SGT	3,130.78 \$
-----	-----------------------------	-------------

**TOTAL :- 3,130.78 \$**

1690	Bellerose Jean-Pierre	148.80 \$
1691	Bellerose François	1,009.83 \$
1692	M.C. Beauséjour & Richard	1,027.08 \$
1693	Postes Canada	143.78 \$
1694	Sintra inc.	3,159.55 \$
1695	Sylvain rondeau inc.	162.29 \$
1696	Sylvio Champoux & Fils	976.91 \$

**TOTAL :- 6,628.24 \$**

ADOPTÉE

**CORRESPONDANCE :**

- 06-11-20 MRC de Matawinie – fermeture hivernale du centre de transfert des résidus domestiques dangereux.
- 06-11-28 Ministère de la Sécurité Publique – approbation pour la prolongation du délai des travaux au chemin des Cyprès.
- 06-11-30 MTQ – subvention chemin à double vocation.
- 06-11-30 Gala Florilège – demande de subvention.
- 06-12-01 Coopérative de solidarité du Mont-Renelle – remerciement pour l'appui financier à l'étude.
- 06-12-12 Ministre des Affaires Municipales – admissibilité au fonds de soutien aux territoires en difficulté.
- 06-12-13 Association des trappeurs professionnels du Québec – demande d'une commandite.

-----  
Avis de motion est donné par Nicole Cantara, conseillère, qu'à une prochaine assemblée le règlement suivant sera adopté:

**RÈGLEMENT #501-2006**

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 320-1992 DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL-DES-SAINTS ;

- afin de réduire la zone Commerciale extensive «Ce-1», la zone Commerciale Centrale «Ca-3» et la zone Résidentielle faible densité «Ra-6» et en ajoutant la zone Commerciale extensive «Ce-3»;
- afin d'autoriser dans cette nouvelle zone Commerciale extensive «Ce-3», les commerces d'hébergement, les commerces récréatifs intérieur, les terrasses comme construction et usage complémentaire;

332-2006           Proposé par Guylaine Gagné

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

désignation des responsables pr mettre en application le règlement régissant les matières relatives à l'écoulement des cours d'eau de la MRC   En vertu du règlement 106-2006 régissant les matières relatives à l'écoulement des cours d'eau de la MRC de Matawinie et de l'entente relative à la fourniture d'un service de gestion de certaines responsabilités de la MRC de Matawinie en matière de cours d'eau sur le territoire de la municipalité de Saint-Michel-des-Saints, le conseil municipal désigne l'inspecteur en bâtiment et environnement ainsi que son assistant et l'inspecteur municipal / contremaître général fonctionnaires responsables de mettre en application les modalités de l'entente.

ADOPTÉE

333-2006           Proposé par Guylaine Gagné

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

autoriser signature de l'entente en matière de cours d'eau.   D'autoriser Jean-Pierre Bellerose, maire et Alain Bellerose, directeur général à signer l'entente relative à la fourniture d'un service de gestion de certaines responsabilités de la MRC de Matawinie en matière de cours d'eau sur le territoire de la municipalité de Saint-Michel-des-Saints.

ADOPTÉE

334-2006           Proposé par Daniel Bellerose

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

démolition 460 Brassard payable par fonds de parc.   Que le coût de la démolition du 460 Brassard soit payable par le fonds de parc et terrain de jeux.

ADOPTÉE

335-2006 Proposé par Guylaine Gagné

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

augmentation des heures payables et du \$ forfaitaire pr le salaire du préposé aux installations sanitaires. D'accorder pour 2007 à l'employé préposé aux installations sanitaires une rémunération hebdomadaire sur une base de 32 heures.

D'accorder pour 2007 à l'employé préposé au installations sanitaires un montant forfaitaire de 49.60\$ hebdomadairement pour l'utilisation de son automobile.

ADOPTÉE

336-2006 Proposé par Richard Gilbert

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

renouveler entente avec avocats pr Cour municipale D'autoriser le renouvellement de l'entente pour l'année 2007 concernant la Cour municipale, avec Dunton Rainville, avocats, au prix de 2 500\$.

ADOPTÉE

337-2006 Proposé par Richard Gilbert

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

renouveler contrat contrôle canin D'autoriser le renouvellement du contrat de contrôle canin pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2007.

ADOPTÉE

338-2006 Proposé par Guylaine Gagné

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

renouveler emprunt temporaire de 900000\$ De renouveler l'emprunt temporaire au montant de 900 000\$ avec la Caisse Populaire de la Haute-Matawinie.

Cet emprunt sera garanti par les taxes et compensations à recevoir de l'année 2007.

Que M. Jean-Pierre Bellerose, maire et M. Alain Bellerose, directeur général, soient autorisés pour et au nom de la municipalité de signer l'emprunt ci-haut mentionné avec les représentant de la Caisse Populaire.

ADOPTÉE

339-2006 Proposé par François Dubeau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

retirer règlement 487-2005 D'approuver le budget 2007 de l'Office Municipale d'Habitation de Saint-Michel-des-Saints. La contribution municipale sera de 9 050.\$ payable en 4 versements égaux en janvier, avril, juillet et octobre 2007.

ADOPTÉE

340-2006 Proposé par Nicole Cantara

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

accepter PV du CCU D'accepter le procès-verbal du CCU pour les assemblées tenues les 6 et 15 décembre 2006 et le rapport des permis.

ADOPTÉE

341-2006 Proposé par Nicole Cantara

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

accepter dérogation du 20 ch. Des Cantonniers Sud **Demande de dérogation mineure par M. Paul Lahaie et par Mme Michèle Frigon pour la propriété située au 20 chemin des Cantonniers Sud. La demande concerne l'acceptation d'un puits artésiens foré à 6 mètres (19.7') de la limite de propriété latérale au lieu de 10 mètres (32.8'), ce qui contrevient à l'article 16.2.1-1) du règlement sur les plans d'implantations et d'intégration architecturale 400-1998.**

Le CCU a étudié la demande de dérogation mineure de M. Paul Lahaie et de Mme Michèle Frigon pour la propriété située au 20 chemin des Cantonniers Sud. La demande concerne l'acceptation d'un puits artésiens foré à 6 mètres (19.7') de la limite de propriété latérale au lieu de 10 mètres (32.8'), ce qui contrevient à l'article 16.2.1-1) du règlement sur les plans d'implantations et d'intégration architecturale 400-1998.

CONSIDÉRANT QUE le puits se trouve à 6 mètres de la limite de propriété au lieu de 10 mètres;

Pour ces raisons, le conseil accepte la demande de dérogation de M. Lahaie et de Mme Frigon, compte tenu qu'il ne s'agit pas d'un bâtiment.

ADOPTÉE

342-2006 Proposé par Nicole Cantara

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

accepter dérogation de Ludovic Gosselin **Demande de dérogation mineure par M. Ludovic Gosselin pour la propriété située au 201 chemin de la Presqu'île. La demande concerne l'acceptation d'un bâtiment principal construit à 0.85 mètres (2.79') au lieu de 5 mètres (16.4'), ce qui contrevient à l'article 7.13.6. du règlement de zonage 320-1992.**

Le CCU a étudié la demande de dérogation mineure de M. Ludovic Gosselin pour la propriété située au 201 chemin de la Presqu'île. La demande concerne l'acceptation d'un bâtiment principal construit à 0.85 mètres (2.79') au lieu de 5 mètres (16.4'), ce qui contrevient à l'article 7.13.6. du règlement de zonage 320-1992

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire a obtenu un permis en 1992;

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire n'avait pas de certificat de localisation jusqu'en 2006;

CONSIDÉRANT QU' il n'y avait pas de bornes lors de la construction;

CONSIDÉRANT QU' il n'y a pas de bâtiment principal sur la propriété voisine;

Pour ces raisons, suivant la recommandation du CCU, le conseil accepte la demande de dérogation mineure de M. Ludovic Gosselin.

ADOPTÉE

343-2006 Proposé par Nicole Cantara

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

accepter dérogation  
de Noëlla Turbide

**Demande de changement de zonage par Mme Noëlla Turbide pour la propriété située sur le chemin du Lac-England, plus précisément sur les parties des lots 1 et A , rang K, canton de Provost. La demande concerne d'ajouter l'usage «commerce récréatif extérieur» à la zone Ru-21.**

Le CCU a étudié la demande de changement de zonage de Mme Noëlla Turbide pour la propriété située sur le chemin du Lac-England, plus précisément sur les parties des lots 1 et A , rang K, canton de Provost. La demande concerne d'ajouter l'usage «commerce récréatif extérieur» à la zone Ru-21.

CONSIDÉRANT QUE le sentier de motoneige (route 343) est à proximité de la propriété;

CONSIDÉRANT QUE le projet commercial est intéressant pour la municipalité de St-Michel-des-Sts;

Pour ces raisons, suivant la recommandation du CCU, le conseil accepte la demande de changement de zonage et recommande d'ajouter l'usage «commerce récréatif extérieur» à la zone Ru-21, à l'exception des sports motorisés sur piste.

ADOPTÉE

344-2006 Proposé par Nicole Cantara

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

accepter dérogation  
de Marcel Robillard

**Retour sur la demande de dérogation mineure de M. Marcel Robillard pour le lot 33-2-10, rang 3, canton de Masson, situé plus précisément sur le chemin Marcel. La demande concerne l'acceptation de lotir un chemin privé ayant une emprise de 35' (10.67 mètres) au lieu de 50' (15 mètres), ce qui contrevient à l'article 9.2.4.1 du règlement de lotissement # 321-1992.**

Le CCU a réétudié la demande de dérogation mineure de M. Marcel Robillard pour le lot 33-2-10, rang 3, canton de Masson, situé plus précisément sur le chemin Marcel. La demande concerne l'acceptation de lotir un chemin privé ayant une emprise de 35' (10.67 mètres) au lieu de 50' (15 mètres), ce qui contrevient à l'article 9.2.4.1 du règlement de lotissement # 321-1992

CONSIDÉRANT QUE le projet de M. Robillard n'aggrave pas la situation existante ;

CONSIDÉRANT QUE le chemin est privé ;

CONSIDÉRANT QUE le but de la demande de M. Robillard est de permettre un meilleur aménagement aux futures propriétés ;

Pour ces raisons, suivant la recommandation du CCU, le conseil accepte la demande de dérogation mineure de M. Marcel Robillard.

ADOPTÉE

345-2006 Proposé par Nicole Cantara

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

report de décisions en janvier 2007 pour 2 résolutions. Pour les demandes concernant les résolutions 97CCU-2006 et 98CCU-2006, le conseil rencontrera les requérants pour rendre sa décision à la prochaine assemblée du conseil de janvier 2007.

ADOPTÉE

346-2006 Proposé par Richard Gilbert

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

conciliation bancaire D'accepter la conciliation bancaire au 30 novembre 2006 et le suivi au budget.

ADOPTÉE

----- Le directeur général dépose le rapport de qualité des services de la municipalité de novembre 2006.

----- Le directeur général dépose la liste des banques de temps des employés municipaux au 11 décembre 2006.

----- Le directeur général dépose le procès-verbal de la Commission des Loisirs Culturels et Communautaires de Saint-Michel-des-Saints pour l'assemblée tenue le 7 décembre 2006.

347-2006 Proposé par Guylaine Gagné

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

taxes spéciales et règlements d'emprunt Les taxes spéciales des règlements d'emprunt 304-1989, 305-1989, 328-1992, 339-1993, 351-1994, 363-1995, 437-2001, 442-2002, 445-2002, 446-2002 et 448-2002 qui sont assumés par l'ensemble de la municipalité sont assimilés aux taxes générales.

ADOPTÉE

M. Jean-Pierre Bellerose, maire, invite les personnes de l'assistance à une période de questions.

348-2006 Proposé par Guylaine Gagné

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Que la présente assemblée soit levée.

Levée de l'assemblée

ADOPTÉE

---

Alain Bellerose  
Secrétaire trésorier  
Directeur général

---

Jean-Pierre Bellerose  
Maire

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL-DES-SAINTS**

Certificat de signification de l'avis

pour l'assemblée spéciale du jeudi 21 décembre 2006 à 19H00

Je, Alain Bellerose, soussigné, certifie sous mon serment d'office que j'ai signifié cet avis pour l'assemblée spéciale du 21 décembre 2006, comme suit:-

Remis en main propre à tous les membres du conseil en date du 14e jour de décembre, deux mille six (2006).

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce quatorzième jour de décembre, deux mille six (2006).

---

Alain Bellerose  
Secrétaire-trésorier  
Directeur général

Province de Québec  
Municipalité de Saint-Michel-des-Saints  
Saint-Michel-des-Saints  
M.R.C. de Matawinie

21-12-2006 À une assemblée spéciale des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Michel-des-Saints, tenue à la salle Paul Beaulieu, au 390, rue Matawin, le vingt et unième jour de décembre deux mille six (2006) à 19H00.

À laquelle étaient présents:

Jean-Pierre Bellerose, maire,  
Nicole Cantara, François Dubeau, Daniel Bellerose, Gilles Coutu, Guylaine Gagné et Richard Gilbert conseillers(ères), Guylain Archambault, inspecteur municipal et Alain Bellerose, directeur général.

Avant de débiter l'assemblée M. Jean-Pierre Bellerose, maire, demande un moment de recueillement.

349-2006 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

adoption du  
programme triennal  
d'immobilisations

En vertu de l'article 953-1 du code municipal du Québec, le conseil municipal adopte le programme triennal d'immobilisations.

2007 - Mise en place du programme de gestion des matières résiduelles  
850000\$

2007, 2008 et 2009 - amélioration de la voirie 1 760 000\$  
- nouvelle salle communautaire 800 000\$.

ADOPTÉE

350-2006 Proposé par Richard Gilbert

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'adopter le budget 2007 tel que détaillé ci-dessous:

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL-DES-SAINTS**

Conformément aux dispositions des articles 954 et 957 du Code Municipal du Québec.

Document explicatif du BUDGET 2007, montrant les estimations des revenus et des dépenses de la municipalité, lequel a été adopté à la séance spéciale du conseil, tenue le 21 décembre 2006

RECETTES	<u>2007</u>	<u>2006</u>
<b>Revenus de sources locales</b>	2 947 512.\$	2 795 627.\$
Paiements tenant lieu de taxes	337 717.\$	278 800.\$
Autres recettes de sources locales	359 939.\$	166 958.\$
Transferts	333 760.\$	303 000.\$
<b>GRAND TOTAL DES RECETTES</b>	<u>3 978 928.\$</u>	<u>3 544 385.\$</u>

## DÉPENSES

<b>Administration générale</b>	511 677.\$	466 960.\$
Sécurité publique	430 581.\$	391 419.\$
Transport (voirie)	830 916.\$	782 038.\$
Hygiène du milieu	530 216.\$	424 478.\$
Santé et bien-être	9 050.\$	5 000.\$
Aménagement, urbanisme et développement	328 378.\$	367 125.\$
Loisirs et culture	298 155.\$	120 320.\$
Frais de financement	325 898.\$	338 784.\$
Remboursement en capital	602 220.\$	586 200.\$
Remboursement fonds de roulement	36 352.\$	24 970.\$
<b>Immobilisation</b>	15 100.\$	10 000.\$
<b>Déficit prévu 2005</b>	60 385.\$	27 091.\$
<b>GRAND TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>3 978 928.\$</b>	<b>3 544 385.\$</b>

Évaluation imposable totale 225 158 200.\$ 174 836 600.\$

Évaluation résiduelle (résidentielle, 6 logement et +, agricole) 175 840 947.\$ 126 270 456.\$  
Taux de base 0.76/100.\$ 1.03/100.\$

Évaluation non résidentielle et industrielle 49 317 253.\$ 47 354 343.\$  
Taux non résidentiel et industriel 1.11/100.\$ 1.16/100.\$

Taxes sectorielles

**Évaluation travaux d'aqueduc** 71 312 100.\$ 57 368 900.\$

Taxes travaux d'aqueduc 0.39/100.\$ 0.44/100.\$

**Évaluation travaux d'égout** 66 096 300.\$ 53 241 400.\$

Taxe travaux d'égout 0.19/100.\$ 0.25/100.\$

Travaux de voirie chemin Baie-du-Milieu Règl. 448-2002

1- Évaluation 19 843 200.\$ 17 523 300.\$

**Taux de taxes** 0.06/100.\$ 0.075/100.\$

2- Évaluation 9 497 700.\$ 9 423 400.\$

**Taux de taxes** 0.215/100.\$ 0.22/100.\$

Travaux de voirie secteur Baie Ménard Règl. 442-2002

Nombre d'unité d'évaluation 74 70

**Taux** 175.\$ 225.\$

Travaux de voirie chemin Lac-à-la-Truite Règl. 468-2004

Nombre d'unité d'évaluation 161 120

Taux 140.\$ 210.\$

Travaux de voirie chemin Boisvert Règl. 470-2004

Nombre d'unité d'évaluation 4 4

**Taux** 410.\$ 407.\$

Travaux de voirie ch. de la Place-des-Cèdres Règl. 471-2004

Nombre d'unité d'évaluation 11 11

Taux 330.\$ 333.\$

Travaux de voirie chemin Rondeau  
Règl. 472-2004

Nombre d'unité d'évaluation	44	34
Taux	105.\$	147.\$

**Tarifification des services**

<b>Tarifification service d'aqueduc par unité de logement</b>	110.\$	100.\$
---	--------	--------

Tarifification service d'égout par unité de logement	125.\$	125.\$
---	--------	--------

Tarifification service des ordures par unité de logement	155.\$	115.\$
---	--------	--------

**Le taux de base et le taux non résidentiel et industriel comprennent le taux pour le service de la Sûreté du Québec 0.145 du 100.\$, le taux pour le remboursement de la dette de voirie 0.15167 du 100.\$ et le taux pour le remboursement de la dette de la Sécurité Publique 0.00766 du 100.\$. De plus, le taux non résidentiel et industriel comprend le taux pour la subvention à la chambre de commerce 0.13 du 100\$**

Proportion médiane du rôle d'évaluation : 100%  
Facteur comparatif :1.

Le taux d'intérêt de l'exercice financier 2007 pour les comptes passés dus est de 12.5%.

**PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS**

2007- Mise en place du programme de gestion des matières résiduelles 850 000.\$

2007, 2008 et 2009- Amélioration de la voirie 1 760 000.\$  
- Nouvelle salle communautaire 800 000.\$

Donné à Saint-Michel-des-Saints, ce vingt et unième jour du mois de décembre 2006.

---

Alain Bellerose  
secrétaire-trésorier  
directeur général

352-2006

M. Jean-Pierre Bellerose, maire, invite les personnes de l'assistance à une période de questions.

levée de l'assemblée    Proposé par Daniel Bellerose

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Que la présente assemblée soit levée.

ADOPTÉE

---

Alain Bellerose  
Secrétaire trésorier  
Directeur général

---

Jean-Pierre Bellerose  
Maire